



Demi-pension, n'oubliez pas la facture

publié le 15/10/2012 - mis à jour le 01/10/2013

Sommaire :

- Les factures de la demi-pension sont remises aux élèves.

-
- Les factures de la demi-pension sont remises aux élèves.

Les services de la gestion sont à votre disposition et à votre écoute, n'hésitez pas à les contacter sans attendre pour tout besoin.



**Académie
de Poitiers**

**Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.**